



CURSUS SUPÉRIEUR DOSSIER DE CANDIDATURE 2022-2023 ADMISSION EN 2^e ANNÉE

1^e session : préinscription du 4 avril au 31 mai 2022 (entretien d'admission mi-juin)

2^e session : préinscription du 1^{er} juin au 1^{er} septembre 2022 (entretien d'admission début septembre)

CONDITIONS D'ADMISSION

Entrée avec le baccalauréat et une année d'études supérieures attestée en école d'art ou en université en France ou à l'étranger.

L'admission en 2^e année est conditionnée par la présentation d'un dossier artistique de travaux personnels originaux lors d'un entretien avec un jury.

En cas de refus d'admission en 2^e année une inscription en 1^e année peut être proposée.

L'intégration au cursus n'est soumise à aucune limite d'âge.

Pour les étudiants étrangers, une bonne connaissance de la langue française est demandée.

Cours de français obligatoire et payant à l'Université Ouverte de Versailles pour les étudiants dont le niveau est jugé insuffisant.

Les candidats doivent envoyer leur dossier administratif par courrier ordinaire ou lettre suivie et non en recommandé à l'adresse suivante :

ECOLE DES BEAUX ARTS DE VERSAILLES - Candidature cursus supérieur - 11 rue saint Simon - 78000 Versailles
Le jury de l'École est souverain et ses décisions sont sans appel. Aucun commentaire ne sera communiqué.

LISTES DES PIÈCES À FOURNIR

• **Candidat(e) français(e) :**

- Fiche de candidature,
- Un descriptif présentant le parcours de l'étudiant et ses motivations pour intégrer l'EBA, d'une page maximum,
- Copie de carte nationale d'identité recto-verso ou du passeport,
- 1 photo d'identité (avec nom et prénom au dos),
- Copie du baccalauréat,
- 1 certificat de scolarité attestant d'une année en école d'art ou en université,
- 1 enveloppe format (110 x 220 ou 114 x 162) libellée à vos nom, prénom et adresse, affranchie à 1.43 €,
- 1 enveloppe kraft format (229 x 324) libellée à vos nom, prénom et adresse, affranchie à 5.26 €.

• **Candidat(e) étranger(e) :**

Il est obligatoire pour les étudiants étrangers de faire **traduire leurs documents en français.**

- Fiche de candidature,
- Un descriptif présentant le parcours de l'étudiant et ses motivations pour intégrer l'EBA, d'une page maximum, rédigé en français (ou anglais si besoin),
- Copie du passeport en cours de validité,
- 1 photo d'identité (indiquez vos nom et prénom au dos de la photo),
- Copie du baccalauréat ou équivalent,
- 1 certificat de scolarité attestant d'une année en école d'art ou en université en France ou à l'étranger,
- Pour les étudiants étrangers domiciliés en France : 1 enveloppe format (110 x 220 ou 114 x 162) libellée à vos nom, prénom et adresse, affranchie à 1.43 € + 1 enveloppe kraft format (229 x 324) libellée à vos nom, prénom et adresse, affranchie à 5.26 €.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'École des Beaux-arts de Versailles dépend de la Direction des Affaires Culturelles et n'offre **aucune possibilité de bourse nationale.**

Régime de l'École : externat.

Nombre d'heures de cours : 20h à 25h/semaine

A titre indicatif, tarifs annuels 2021-2022 :

Frais de scolarité étudiant domicilié à Versailles : 820 €

Frais de scolarité étudiant domicilié hors Versailles : 1 640 €

Droits d'inscription : 70 €

Date de rentrée scolaire 2022-2023 :

Pré-rentrée le 19 septembre 2022

Début des cours le 20 septembre 2022

CURSUS SUPÉRIEUR

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

FICHE DE CANDIDATURE

2^{ème} année

NOM : _____

PRÉNOMS : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ **NATIONALITÉ :** _____

LIEU DE NAISSANCE : _____

ADRESSE : _____

Téléphone : _____ **Email :** _____

Niveau d'études et établissement d'enseignement supérieur fréquenté :

Date :

Signature :

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des effectifs de l'école. Les destinataires des données sont : l'école des beaux arts, le service de la comptabilité de la Ville et la trésorerie municipale. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'hôtel de ville de Versailles, ou par courriel à correspondant.cnil@versailles.fr. Toutes les informations vous concernant et permettant d'identifier votre demande sont obligatoires pour vous offrir le service demandé et sont conservés 5 ans »